Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-213502115-20251128-D202510107-DE

Commune de Paimpont

Nombre de Conseillers	
Afférents au conseil municipal	19
En exercice	15
Présents	13
Absents	2
Exclus	0
Votants	14

Date de la convocation : 18/11/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
2025/10/107

Séance du 25 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq novembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en salle des mariages en séance ordinaire.

Étaient présents : Mesdames, Marie-Françoise CHEVILLON, Renée FILATRE, Lydie JAMIN, Françoise GUERIN, Fabienne SAVATIER et Messieurs Alain LEFEUVRE, Patrick HAUPAS, Aurélien ROLLAND, Didier GUERIN, Stéphane DANION, Philippe BARGAIN, Claude PIEL, Julien DESSA conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Monsieur David HENTZIEN.

Était absente : Aurélie ROUAULT

Ayant donné pouvoir : Monsieur David HENTZIEN à Didier GUERIN.

DELIBERATION 2025/10/107 : ADOPTION DE LA STRATEGIE TOURISTIQUE DURABLE.

Rapporteur : Alain LEFEUVRE

CONTEXTE : Dans le cadre du dossier de candidature de Paimpont à « Station classée de tourisme », un des critères porte sur « l'existence d'un document spécifique présentant la stratégie et les objectifs de la commune en matière de tourisme durable, notamment la gestion durable des flux touristiques, et de sobriété énergétique ».

Vu les articles R133-37 et suivants du code du tourisme relatifs aux conditions de la dénomination station classée de tourisme ;

Vu la stratégie de développement touristique durable communautaire validée en conseil communautaire le 27 mai 2025 ;

Vu la stratégie 2025-2030 de l'office de tourisme de Brocéliande ;

Vu le projet de stratégie touristique durable communale ;

Considérant que cette stratégie se développe en quatre axes majeurs :

AXE 1 : Structurer un développement touristique durable et partagé

AXE 2 : Maîtriser ou gérer les flux touristiques pour préserver la qualité de vie des habitants

AXE 3 : Préserver l'environnement

AXE 4 : Communiquer, sensibiliser, et valoriser les engagements de la commune

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 :

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-213502115-20251128-D202510107-DE

ADOPTE la stratégie touristique durable pour la commune de Paimpont.

Le Maire,
Alain LEFEUVRE

La Secrétaire de séance,
Marie-Françoise CHEVILLON

MAIRIE de PAIMPONT
35 (Ille-et-Vilaine)